

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

1880, boul. René-Lévesque Est

Investissements

Près de 550 000 \$

Calendrier

De la mi-août à la mi-novembre 2015

HoraireLundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux à l'intérieur des logements
à compter de 8 h**Entrepreneur**

AFCOR Construction inc.

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à éliminer les infiltrations d'eau sous les fenêtres et les portes-fenêtres. Ces infiltrations sont dues principalement à un affaissement de la structure de bois de l'immeuble. Elles ont causé l'apparition de moisissures dans les murs extérieurs des logements. Pour assurer une bonne qualité de l'air dans votre logement, l'Office décontaminera ces murs. Il profitera aussi des travaux pour moderniser votre logement et améliorer votre confort.

Dans votre immeuble :

- ▶ Les portes d'entrée de l'immeuble et la rampe d'accès seront remplacées.
- ▶ Certains murs de maçonnerie, les trottoirs et l'aménagement paysager seront refaits.
- ▶ Le plancher des balcons sera remplacé et les garde-corps seront remis à neuf.
- ▶ Les luminaires extérieurs seront remplacés.
- ▶ Un nouveau système d'interphone sera installé à l'extérieur du vestibule. La porte extérieure sera dorénavant verrouillée.

Dans votre logement :

- ▶ Une cloison temporaire de protection sera installée dans votre logement, afin de réduire au maximum la poussière due aux travaux de décontamination des murs extérieurs.
- ▶ Les murs extérieurs seront refaits et peints en blanc.
- ▶ Les combinés muraux pour l'interphone seront remplacés.
- ▶ Les hottes de cuisine, les fenêtres et les portes-fenêtres seront remplacées.
- ▶ Dans la salle de bain, un nouveau ventilateur avec interrupteur sera installé; le scellant autour des baignoires et des vanités ainsi que certains joints muraux de céramique seront refaits.

Merci! Pour votre patience et votre collaboration.

Inconvénients

Les travaux causeront des dérangements temporaires :

- ▶ Bruit, poussière, présence des ouvriers,
- ▶ Présence d'une machine pour limiter la présence de poussière dans le logement pendant la décontamination,
- ▶ Présence d'odeurs (peinture, scellant).

Notez que **vous n'aurez pas accès à :**

- ▶ **votre balcon pendant le remplacement du plancher et la réfection du garde-corps;**
- ▶ **votre stationnement** pendant toute la durée des travaux.

Vous devrez **utiliser une rampe d'accès temporaire** pendant les travaux sur la nouvelle rampe.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Que devez-vous faire pendant les travaux?

1. **Lorsque nous vous le demanderons**, vous devrez :
 - ▶ **Dégager tous les murs extérieurs** de votre logement : meubles, cadres, rideaux, appareil de climatisation, tablettes, etc. L'Office vous fournira des boîtes 48 heures avant le début des travaux et **vous aidera à déterminer ce qui doit être enlevé.**
 - ▶ **Vider votre balcon** et enlever votre antenne satellite.
2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
3. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.
4. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille.**
5. Pour une **raison majeure ou imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer? **Informez-en les ouvriers ou Andréa Quezada**, votre agente de liaison, le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Andréa Quezada**, votre agente de liaison, en composant le **514 868-3250**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

Avec vous



Rencontre de consultation du 13 mai 2014 :

- Les **9 locataires** présents ont été informés de la teneur des travaux.
- Leurs commentaires ont permis d'inclure les éléments suivants au projet :
 - Nettoyage des luminaires intérieurs et remplacement de ceux à l'extérieur;
 - Ajustement de la minuterie de l'éclairage;
 - Remplacement des portes d'entrée de l'immeuble par de nouvelles portes avec fenêtres.

Une autre rencontre d'information a eu lieu avant le début des travaux afin d'informer les locataires du déroulement des travaux et répondre à leurs questions.

Questions et réponses sur la moisissure

Quels sont les effets possibles sur la santé?

Les personnes affectées peuvent manifester des symptômes comparables à ceux des allergies :

- Irritation des yeux, du nez et de la gorge;
- Écoulement nasal et congestion des sinus;
- L'asthme et des infections sous forme de sinusite ou de bronchite sont aussi des effets qu'on rencontre très fréquemment.

Puis-je demeurer dans mon logement pendant les travaux?

La présence de moisissures est limitée et ne nécessite pas que vous sortiez de votre logement pendant les travaux. Toutefois, si la présence de moisissures vous préoccupe, communiquez avec votre agente de liaison.

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,
prête pour les travaux



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir.**
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Andréa Quezada**, votre agente de liaison : **514 868-3250**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.



Office municipal
d'habitation
de Montréal